



Rentrée scolaire Le plein de nouveautés P. 6

Chères Gournaysiennes, chers Gournaysiens,

Mon équipe et moi-même sommes très heureux de vous présenter *Gournay Infos*, le nouveau magazine municipal, qui sera désormais trimestriel. Il saura, j'en suis sûr, vous informer comme il se doit sur la vie de la commune, les projets municipaux, les actions mises en place et les manifestations organisées au sein de la ville.

Cette rentrée marque aussi le lancement du nouveau site internet de la ville, plus facile d'utilisation et plus attractif. Il vient compléter ce magazine par une information mise à jour de manière immédiate. Dans les prochaines semaines, la création d'une lettre d'information électronique (inscription via le site internet) viendra compléter ce dispositif qui vous permettra d'être au plus proche de l'actualité gournaysienne. Le mois de septembre voit aussi le renouvellement des panneaux d'affichage administratif qui accueilleront également l'information associative. De nouveaux supports publicitaires feront leur apparition, permettant l'affichage d'évènements communaux, associatifs ou un plan de la ville.

Ces outils sont les vôtres, ils vous permettront de renforcer le dialogue avec les élus et les services afin que nous soyons au plus près de vos attentes.

Ces premiers mois ont été riches, intenses parfois éprouvants, notamment au regard du résultat de l'audit financier détaillé dans ce magazine. Ses conclusions démontrent le manque de maîtrise des charges de fonctionnement au-delà de ce que nous redoutions.

Je tiens d'ailleurs à préciser que, comme nous nous y étions engagés, les critères de gestion de la commune deviennent transparents. Le principe du paiement de l'impôt sur la commune prévaut dorénavant, autant sur l'accès à l'école qu'aux centres de loisirs ou aux activités. La gratuité est une notion que nous n'acceptons pas car elle ne permet pas de responsabiliser l'utilisateur des services proposés. Ces mesures permettront un réel contrôle des dépenses et une plus grande équité dans l'accès aux services.

En ce mois de septembre, je vous souhaite à tous une bonne lecture de ce nouveau magazine et surtout une très bonne rentrée !

Votre Maire.

Eric Schlegel.



Éric Schlegel,
Maire de Gournay-
sur-Marne

Gournay Infos - N° 1

Directeur de la publication
Éric Schlegel
Responsable de la communication
Sébastien Bousquet
Rédaction
Agnès Poncelin, Ingrid Pinchon, Éric
Flesselles, François Daire, Vincent
Vergniajou, Delphine Schlegel, Claude
Mazars, Sébastien Bousquet
Maquette
Mairie de Gournay-sur-Marne
Crédits Photos/Illustrations
S. Bousquet / Marge communication
Deposit photo / Ville de Gournay - DR
Impression
Le magasin du print (Neuilly/Marne)

Imprimé à 4 000 exemplaires sur du papier certifié
PEFC et avec des encres végétales par un site de
production imprim'vert.

DÉPÔT LÉGAL - SEPTEMBRE 2014

Retour en images sur...



La commémoration du 70^{ème} anniversaire de La Libération de Gournay-sur-Marne

Afin de marquer cet anniversaire important pour la mémoire collective de Gournay-sur-Marne, la municipalité a organisé, le samedi 30 août 2014 un défilé, ouvert musicalement par un joueur de cornemuse. De nombreux Gournaysiens ont pris part à ce cortège, avec la présence remarquée de notre doyen M. Accart (103 ans) honoré de circuler dans l'un des deux véhicules militaires de collection qui encadraient le cortège. Le public présent a pu écouter les différents hommages rendus aux libérateurs, soldats français et alliés, (américains, canadiens et britanniques). **Un émouvant récit des événements qui se sont déroulés à Gournay durant la guerre a été lu par M. François Daire, Maire adjoint chargé des Fêtes et cérémonies. La lecture de ce récit permet de saluer la mémoire de M. Jacques Guillard, fondateur de la Société historique.** La cérémonie conduite par Michel Le Bournot, se prolongea par un discours de M. Thiébault, au nom de la Fédération nationale André-Maginot, devant le Monument aux morts. Ensuite, M. Miquel, au nom du Comité départemental Charles de Gaulle, a lu un extrait des mémoires du Général devant la stèle qui lui est consacré. Puis, Monsieur le Maire a ensuite invité les Gournaysiens présents à venir partager le verre de l'amitié.





Concert pour Les Restos du Cœur

M. Charpiot a organisé la cinquième soirée musicale au profit des « Restos du Cœur », le 5 avril dernier à la salle des fêtes Alain-Vanzo. Cette soirée a une nouvelle fois enthousiasmé les spectateurs présents. Ils ont pu applaudir L'Orchestre ACC, composé de 10 musiciens et dirigé par Sébastien Chevalier, a brillamment « batifolés » de Beethoven à Nirvana et d'AC/DC à Tchaïkovski. Cette soirée, sous le parrainage de M. Michel Mercier, prêtre à Gournay, a permis de mobiliser les Gournaysiens, commerçants et entreprises afin de récolter 4 880 € de dons pour l'association fondée par Coluche.



Concert pour La Fête de La musique

Le 21 juin, la municipalité organisait une fête de la musique dans son esprit initial. Des artistes gournaysiens bénévoles sont venus partager leurs passions de la musique sur la scène du parvis de l'hôtel de ville. De tout âge et tout style, ils ont participé à cette belle soirée festive. Le temps étant aussi de la partie, tous les spectateurs ont pu danser, chanter et se restaurer auprès des stands tenus par l'Association des commerçants, artisans et entreprises de Gournay (ACAEG) et Michel Borday avec ses spécialités antillaises. Nous tenons donc à vous remercier, vous les gournaysiens, qui avez fait de cet événement un moment magique et inédit. Vivement l'année prochaine !



Remise des dictionnaires aux CM2

Le 3 juillet, M. le Maire, Éric Schlegel, accompagné de Mme Ingrid Pinchon, Maire adjointe chargée de l'éducation, a remis un dictionnaire aux élèves des classes de CM2. Cet outil pédagogique, complété cette année d'une clé USB, leur permettra de mieux appréhender leur rentrée au collège et ainsi de faire un pont entre le numérique et l'édition papier. Une belle tradition républicaine.



Gournay sous Les projecteurs

Benoît Magimel, Charles Berling et Vincent Moscato étaient présents le 8 juillet pour tourner deux scènes du nouveau film de Philippe Guillard (Camping 1 & 2, Jet Set 2, 3 zéros...) qui s'intitule « On voulait tout casser » et qui compte aussi Kad Mèrad à

sa distribution. De nombreux figurants gournaysiens (dont des employés communaux) ont participé au tournage de la scène au sein du magasin « Gournay store ». Une scène de nuit s'est également déroulée devant le square de la Place Charles-de-Gaulle. À découvrir dans quelques mois sur vos écrans...



Soirée du 13 juillet

Un événement mondial retransmis à Gournay ! Le mondial de football du Brésil a été l'occasion de diffuser en direct Salle Alain-Vanzo les matches de l'équipe de France de football. Nos bleus ont été méritants et les supporters gournaysiens nombreux à vibrer pour eux, « ensemble ». La finale sur grand écran sur le parvis de l'hôtel de ville a elle aussi connu un beau succès malgré le mauvais temps et l'absence des bleus. Tout le monde a pu profiter de ce moment festif. La soirée s'est clôturée en beauté avec notre traditionnel feu d'artifice. Que de souvenirs à partager pour la foule qui s'était rassemblée sur le pont et sur les bords de Marne pour applaudir un bouquet final particulièrement réussi !



Rythme de croisière Les navettes fluviales

Depuis le 5 juillet, les Navettes fluviales entre Gournay-sur-Marne et Noisy-le-Grand ont repris du service. La bonne coordination des associations « Au Fil de l'Eau », des Bénévoles de Gournay et de la Mairie permet de vous proposer un service sans faille.

Les Navettes Fluviales vous accueillent, avec votre vélo si vous le souhaitez, pour un retour par les Bords de Marne. Le trajet est de 2,50 € et le service fonctionne jusqu'au 5 octobre. Alors embarquez vite !

Ouverture estivale du complexe J.C.-Bouttier

Cet été, les horaires adaptés d'ouverture et de fermeture du stade ont profité à un grand nombre de Gournaysiens. Jeunes et moins jeunes ont pu utiliser nos installations. Face à ce succès, les horaires proposés correspondaient bien aux attentes des Gournaysiens. Pour rappel, le stade était ouvert tout l'été de 14h à 20h en semaine et de 10 h à 13 h et de 14 h à 20 h le weekend.



Des activités pour tous Les Gournaysiens

La rentrée est toujours marquée par le Forum des associations de Gournay, afin de permettre à tous de découvrir et de s'inscrire aux activités proposées par les nombreuses associations de la ville. Agnès Poncelin, 1ère adjointe au Maire chargée de la vie associative a organisé la journée avec l'énergie que tout le monde lui connaît. Ce fut également un moment de convivialité et de partage pour M. le Maire, Éric Schlegel, qui a pu dialoguer avec de nombreux présidents d'associations toujours soucieux de développer leurs activités.

Rythmes scolaires : Les activités s'organisent !

Avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en cette rentrée, **la municipalité offre aux familles d'accueillir leurs enfants après la fin de la classe, à 15 h 45.**

Le service jeunesse et éducation a travaillé d'arrache-pied tout l'été pour organiser cette rentrée scolaire et ses différents temps d'accueil des enfants en dehors de la classe. **Le règlement intérieur des accueils périscolaires et extrascolaires a été entièrement retravaillé afin de coller au plus près des réalités des familles gournaysiennes.** Il a été approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal du 10 juillet.

Sur le temps du midi, les services de cantine ont été réorganisés à l'école maternelle afin que tous les enfants de Petite section déjeunent à 11 h 30 et puissent ainsi aller se reposer dès 12 h 50. À 15 h 45, ils sont pris en charge jusqu'à 16 h 30 dans les écoles ou jusqu'à 19 h au centre de loisirs. Pour ce début d'année, les plus petits s'y rendent en car, les autres les rejoignent à pied. Ils peuvent alors goûter puis s'adonner à diverses activités proposées par les animateurs.

À l'école élémentaire, pendant que certains vont à l'étude surveillée, d'autres partent au centre de loisirs pour goûter puis participer aux nombreuses activités de loisirs.

Après une présentation des ateliers gratuits pour les familles dans la semaine du 15 au 19 septembre, nos



jeunes Gournaysiens pourront également débiter leur initiation dans des domaines aussi variés que le bridge, l'informatique, le tir à l'arc ou encore l'initiation aux langues étrangères au travers des activités périscolaires mises en place dans le cadre de la réforme. **Comme promis, ces activités sont gratuites pour les familles.**

En ce début d'année, les choses se mettent en place et l'organisation familiale bouleversée prend, jour après jour, ses marques. **Nous vous demandons de bien vérifier l'inscription de votre (vos) enfant(s)** car, pour des aspects réglementaires et de sécurité, nous ne pouvons accueillir des enfants non inscrits, sauf en cas d'imprévu et de manière exceptionnelle. Nous vous remercions de prévenir alors le secrétariat du Centre de Loisirs.

De la même façon, vous pouvez annuler une inscription en prévenant 7 jours avant. Ce délai est également valable pour annuler la restauration scolaire. Après négociation avec SOGERES (fournisseur de denrées alimentaires) **nous avons pu réduire le délai d'annulation de 12 jours à 7 jours ouvrés.** Nous répondons ainsi à de nombreuses demandes des familles.

Ce qu'il faut retenir :

- ✓ **Accueil des élèves GRATUIT dans les écoles jusqu'à 16 h 30.**
- ✓ **Les inscriptions pour les accueils du matin et du soir deviennent annuelles, et celles pour le mercredi restent mensuelles. Pour chacune d'elles, vous pouvez annuler l'inscription jusqu'à 7 jours avant.**
- ✓ **Le délai d'annulation pour la cantine scolaire est ramené à 7 jours avant la date souhaitée.**
- ✓ **Il n'y a plus de jour de carence en cas de maladie (sur présentation d'un certificat médical).**
- ✓ **Les enfants accueillis au centre de loisirs à 15h45, en maternelle et à l'élémentaire, peuvent goûter dès 16h et participer à diverses activités proposées par les animateurs.**
- ✓ **Les associations, qui prennent en charge des enfants au centre de loisirs le mercredi, peuvent les reconduire au centre de loisirs après l'activité, jusqu'à 18h.**
- ✓ **Près de 300 enfants gournaysiens vont bénéficier d'un atelier hebdomadaire GRATUIT, dans des domaines divers et variés, avec pour tous un objectif de découverte, de jeu, et d'ouverture culturelle.**
- ✓ **Le coût de l'inscription administrative de 15 euros est supprimé et devient gratuit.**
- ✓ **Désormais, un enfant peut être inscrit 3 jours ou 4 jours pour participer aux études surveillées.**
- ✓ **Les enfants scolarisés en Petite Section et inscrits à la restauration scolaire déjeunent tous à 11h30. Les animateurs de cantine les accompagnent pour la sieste quotidienne dès 12h45, avant de donner le relais aux enseignants à 13h20.**

+ d'infos sur le site internet de la ville : www.ville-gournay-sur-marne.fr

EN AVANT POUR 2014/2015

Nous comptons cette année 30 classes réparties sur nos 2 écoles : 11 classes et 285 enfants à l'école maternelle du Château, 19 classes et 494 enfants à l'école élémentaire des Pâquerettes.

Nous accueillons cette année 8 nouvelles enseignantes : Mmes Castillo et Bernardo en Moyenne Section, Mme Coffineau en Moyenne section et CM1, Mmes Claveau et Lounici en CP, Mme Aïssa en CE1, Mme Lebailly en CE1/CE2, Mme Forlini en CM1. Nous leur souhaitons la bienvenue dans nos écoles.

Un nouveau centre multiaccueil !



Le lundi 1^{er} septembre marquait l'ouverture du nouveau pôle-enfance municipal, en lieu et place du square Yves-Duteil. Le centre multiaccueils, situé au 1^{er} étage du bâtiment, accueille désormais 30 petits gournaysiens, âgés de 3 à 18 mois. Le nom de ce nouveau pôle sera voté lors d'un prochain conseil municipal.

Mme Yris et son équipe (photo) découvrent avec plaisir leur toute nouvelle structure, spacieuse et colorée, avec des équipements neufs de grande qualité. Au son des gazouillis et animés par les quatre pattes et premiers pas, les bébés et jeunes enfants pourront également profiter d'un espace extérieur sécurisé.

Que d'histoires au château !



L'école maternelle du Château a réalisé, avec les travaux des élèves de l'année, une grande exposition samedi 28 juin sur le thème de la littérature de jeunesse dans le cadre de l'action phare du projet de la circonscription académique "Les boîtes à histoires". L'objectif de cette opération est l'acquisition de la maîtrise de la langue et la constitution d'une première culture littéraire partagée.

L'école a été transformée en une immense "boîte à histoires". À travers cette exposition les élèves et leurs parents ont été transportés dans une grande diversité d'univers de lectures. Bravo aux enfants et aux enseignants pour ce moment de bonheur partagé !



L'intégralité des photos de l'exposition est à voir sur le site de l'école : <http://www.maternelle-chateau.fr>

Centre de loisirs : un été plein d'activités !

Nos centres de loisirs municipaux ont une fois encore été plébiscités cet été, signe que l'accueil et les activités proposées y sont de qualité.

Ce sont 270 enfants de 3 à 12 ans qui ont été accueillis pendant les 2 mois des congés scolaires, et selon l'âge et la période, des thèmes d'animation ont été retenus, tels que les animaux

et leur environnement pour les enfants des « Petits Loups » ou le raid aventure pour les enfants des « Chenapans ».

Au delà des diverses activités proposées sur place, en extérieur ou à l'abri (au regard de la météo estivale qui ne nous a pas épargnée), les enfants ont réalisé de nombreuses sorties et ont pu découvrir : la Mer de sable, la serre

aux papillons, le musée de l'air ou la base de loisirs de plein air de Jablines.

En outre, une quarantaine d'enfants a pu bénéficier d'un stage de 5 jours à la base nautique départementale (Champs-sur-Marne). Initiés au principe du kayak ou de la voile, ils se sont aussi amusés lors des moments de baignade.

Récompenses aux bacheliers !

Pour les bacheliers gournaysiens qui ont brillamment obtenus une mention lors de la session 2014 du baccalauréat, toutes filières, la commune attribue une récompense en fonction de la mention obtenue. Cette prime est distribuée sous forme de bons-cadeaux. Nous invitons les bacheliers concernés à venir s'inscrire auprès de Mme Gonnet, au secrétariat du Maire, avant le 15 novembre.

La cérémonie de félicitation et de remise des récompenses aura lieu le 29 novembre à 17 h en salle des mariages (Mairie).

SEPT

25

20H

Réunion cantine scolaire !

Que votre enfant soit en centre multiaccueils ou dans les écoles maternelle et élémentaire, nous vous invitons à une réunion de présentation et d'information sur la restauration scolaire : politique d'achat et contrat qui lie la ville à la société SOGERES, constitution des menus, préparation des repas... Nos enfants apprécient la "cantine" municipale, venez découvrir pourquoi !

JEUDI 25 SEPTEMBRE À 20H
SALLE DES FÊTES VANZO

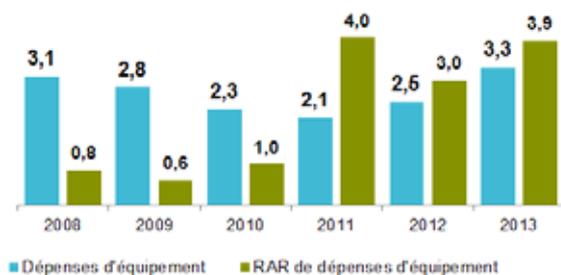
Budget municipal : une question d'équilibre

Les budgets communaux comportent deux sections, contenant chacune des recettes et des dépenses :

- 1 - **La section de fonctionnement** est relative aux opérations courantes de la collectivité. Elle regroupe **les dépenses et les recettes de la ville servant au bon fonctionnement du service public** (personnel, consommables, fournitures, entretien...).

- 2 - **La section d'investissement** concerne les opérations ponctuelles qui ont **un impact sur le patrimoine de la collectivité** (grosses réparations, constructions, aménagements...).

Dépenses d'équipement en M€ : 2,7 M€ / an en moyenne



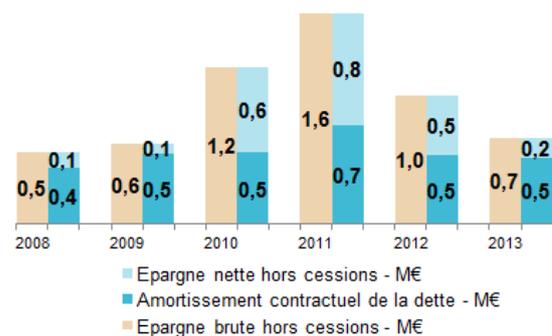
Les budgets sont soumis à deux contraintes :

- l'équilibre des budgets
- la couverture du remboursement de l'emprunt par des ressources propres

Des indicateurs sont à la disposition des différents interlocuteurs : l'excédent brut de fonctionnement ou épargne (écart entre les recettes et les dépenses), le taux d'endettement et la capacité de désendettement (nombre d'années nécessaires au remboursement total de la dette).

L'audit financier exercé par la société indépendante FCL (cabinet spécialisé) porte sur ces points en particulier.

Capacité à rembourser la dette



Audit financier : une situation préoccupante

L'audit financier de la ville sur la dernière mandature fait ressortir deux périodes distinctes :

2008 - 2011 : Redressement de la situation financière par une amélioration de l'épargne.

2012 - 2013 : Détérioration de la situation financière due à l'augmentation de la masse salariale et des dépenses non maîtrisées mais conservation d'un taux d'endettement correct à 58,4 % du fait d'une politique de désendettement.

La structure des dépenses réelles de fonctionnement s'est modifiée au cours de la période. **Le poids des charges de personnel a fortement progressé pour dépasser le seuil des 60 %**. Les dépenses réelles de gestion courante ont évolué en moyenne annuelle de + 2,50 %. Ces augmentations sont à mettre au crédit de la forte croissance des frais de personnel : **plus de 20 % sur la période, soit plus de 956 k€**.

La construction de nouvelles structures (2010 et 2012) (+414 k€), le recrutement de personnel pour renforcer divers services (227 M€) et la montée en puissance du service de sécurité confirment cette augmentation du personnel (236 M€).

On note un large recours aux heures supplémentaires qui sont passées de 4 980 h en 2008 jusqu'à 5 197 h en 2012 pour redescendre à 3 831 h en 2013.

Les recettes réelles de fonctionnement évoluent de façon similaire aux recettes réelles de gestion courante passant de 8.546K€ en 2008 à 11.772K€ en 2013 soit 37% de hausse.

Sur la période 2008-2013 la commune a investi 16 M€ hors dette soit 2,7 M€/an en moyenne, ce qui est bien en dessous de la moyenne de la strate des villes de notre taille, alors que le taux d'imposition est largement supérieur à celle-ci.

Le taux moyen de subvention ressort à **11.90% des dépenses d'investissement soit un taux faible par rapport à la moyenne française**. Les investissements ont été couverts par l'épargne et les recettes d'investissement hors emprunt mais surtout par **les cessions de terrains et de biens de la Ville qui se retrouve alors sans patrimoine pour l'avenir**.

La Ville s'est légèrement endettée sur la période (331 k€) mais les emprunts les plus longs ont une échéance en 2042 et **génèrent un besoin minimum de 300 k€ à 400 k€ de ressources propres pour assurer le remboursement annuel du capital de cette dette**.

A compter de 2012, la situation financière de la Ville se dégrade du fait :

- d'une diminution de l'épargne en raison d'une stagnation des recettes et de la hausse des frais de personnel
- de l'apparition de la contribution au FPIC¹
- d'un effort d'équipement plus soutenu financé par des cessions

Parallèlement, la ville s'est désendettée à compter de 2011, mais elle présente une capacité financière limitée pour supporter une dette supplémentaire et obtenir la confiance des banques.

¹ Fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales

Budgets : une reprise en main obligatoire

	Fonctionnement 2014	
	Dépenses	Recettes
Opérations réelles de l'année	10 985 304 €	10 780 469 €
Opérations d'ordre	902 000 €	56 525 €
Total année	11 887 304 €	10 835 994 €
Différentiel	- 1 050 310 €	
Excédents reporté		1 052 510 €
Virement	2 200 €	
Total	11 889 504 €	11 889 504 €

Les contributions des collectivités au redressement des comptes publics vont particulièrement impacter la ville de Gournay sur les prochaines années.

Pour absorber une telle perte, la Ville doit faire d'importants efforts sur les charges à caractère général.

La nouvelle majorité, s'étant engagée à ne pas augmenter les impôts, doit mettre en place une stratégie financière permettant de faire face à cet effort collectif imposé.

Le budget primitif 2014 (préparé par l'ancienne municipalité) montre que la Ville ne parvient pas à équilibrer ses comptes par les ressources de l'année et à rembourser sa dette sans la reprise des résultats précédents pour tenir ses obligations. Cette situation anormale, si elle avait perduré, aurait pu entraîner une mise sous tutelle par le Préfet.

La cause principale de ce déséquilibre provient de la hausse des dépenses de fonctionnement à hauteur de 820 k€ :

- **Nouveaux recrutements : +268 k€**
- Réforme des rémunérations : + 45 k€
- Frais pour les élections : + 25 k€
- Augmentation charges sociales : +48 k€
- Renfort de personnel : +35 k€
- Assurance personnel : +35 k€
- Glissement Vieillesse Technicité : +144 k€
- **Autres renforts de personnel : +220 k€**

Les prévisions budgétaires des années futures doivent intégrer les montées en charge de l'aide au redressement des comptes publics de la Nation qui déséquilibrent de plus en plus nos comptes.

L'estimation des économies à réaliser pour couvrir ces charges est de 500 k€ en 2014 et de 1,250 M€ par an de 2015 à 2019, ce qui représente un effort particulièrement important et impose une grande rigueur dans les dépenses de gestion.



Questions à Claude Mazars, Adjoint au Maire délégué à la gestion communale et à la vie économique.

Quel est votre premier bilan après ces six mois d'exercice et les résultats de l'audit ?

Nous avons hérité d'une situation particulièrement problématique pour équilibrer les budgets, ce que confirme cet audit mais aussi l'étude remise par ailleurs par les services de la Direction générale des finances publiques. Le manque de prévision de la précédente équipe nous oblige à bloquer tout projet d'investissement important par manque de crédibilité. Les établissements financiers qui sont des partenaires incontournables, attendent que l'on fasse nos preuves pour retrouver la confiance dans l'avenir de la commune. Équilibrer les comptes par un recours aux excédents n'est pas une situation acceptable et prouve ce manque d'anticipation criant, et ce ne peut être une situation pérenne.

Quelles actions allez-vous mener ?

Nous avons mis en place une comptabilité analytique, qui n'existait pas auparavant, pour le contrôle des dépenses de chaque service avec une réunion mensuelle des chefs de service afin de travailler tous ensemble au respect des équilibres. Nous avons également mis en place une procédure : toute dépense doit être précédée d'un devis à valider par les services financiers. Cette mesure, pourtant simple, permet de mieux contrôler les dépenses.

Avez-vous conduit beaucoup de coupes budgétaires ?

Certaines embauches prévues n'ont pas été réalisées. Par ailleurs des investissements annoncés mais qui n'avaient pas été provisionnés ont été évidemment annulés, à l'image de l'achat du local de l'ancienne Caisse d'Épargne, qui n'aurait pas pu être concrétisé au vu de l'état du budget.

Avez-vous d'autres pistes pour réaliser ces économies ?

L'autre travail porte sur la gestion des charges salariales. Un audit des services municipaux a permis de redéfinir les besoins et d'anticiper les mutations annoncées ou imprévues. Cela a permis notamment la réduction importante du recours aux heures supplémentaires.

Pour retrouver une situation saine, la ville doit :

- Revoir la tarification des services à la population en se fondant sur les quotients familiaux
- Optimiser la recherche de subventions
- Limiter le recours à l'embauche de personnel
- Mettre en place un contrôle et une réduction des budgets des services par la création de tableaux de bord
- Limiter l'utilisation des heures supplémentaires
- Limiter les investissements et connaître les coûts induits générés par de futurs investissements afin d'anticiper les ressources nécessaires pour leur financement
- Anticiper au plus vite les budgets de 2015 et 2016

Urbanisme La Loi s'impose

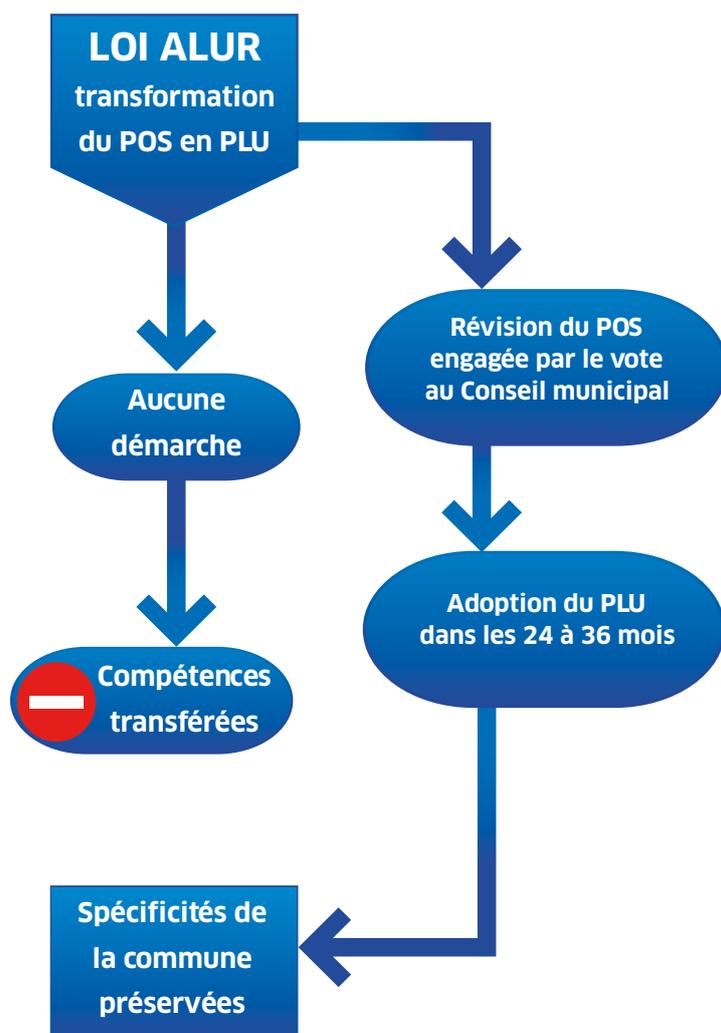
Droits du sol : une évolution obligatoire

Jusqu'alors nos règles d'urbanisme étaient régies par notre Plan d'occupation des sols (P.O.S.). Avec la loi ALUR¹, dès 2016, les P.O.S. deviennent caducs pour toutes les communes qui n'auront pas initié leur révision du P.O.S. en Plan local d'urbanisme (P.L.U.). À défaut, les droits d'urbanisme passeraient alors sous contrôle du Préfet.

Nous avons d'ores et déjà engagé la procédure de révision (par un vote lors du Conseil municipal du 25 juin 2014). Un cabinet d'experts sera choisi dans les prochaines semaines pour nous accompagner dans la création de ce document particulièrement complexe, reprenant tous les aspects de la gestion de l'urbanisme et du développement de la commune. Cette création, qui dure de 24 à 36 mois, sera également accompagnée de nombreuses consultations. Elle englobe aussi la mise en place d'un Plan local de déplacement (P.L.D.).

En accompagnement, l'agenda 21 consiste à mettre en place un projet de développement durable pour notre territoire. Il nous semble cohérent de l'engager en même temps que la révision du P.O.S. Pour cela nous avons sollicité des subventions pour financer une étude et nous attendons d'être certains de les obtenir avant de débiter toute négociation avec un cabinet spécialisé.

¹ Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové



Loi SRU : La politique de L'autruche est un échec

La loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (dite loi S.R.U.) renforce les dispositions existantes en matière d'obligation du nombre de logements sociaux sur la Ville. C'est donc la Préfecture qui, en cas de carence, comme à Gournay, fixe les obligations de construction, par période triennale. Ce nombre pour 2010-2013 était de 62 logements. Obligation non tenue par l'équipe sortante alors même que de nombreux logements ont été construits sur cette période sans respecter cette loi.

M. Le Préfet a donc décidé de placer la commune sous le statut de « commune carencée ». Cette décision ajoute des contraintes en terme de droits du sol puisque le droit de préemption est transféré au Préfet, qui peut alors faire construire du logement social sans respecter les règles d'urbanisme de la Ville. La contrainte est aussi financière puisque l'amende actuelle due à la carence (88 000 € par an) va être augmentée (de 2 à 5 fois le montant initial).

Suite à une commission en préfecture, au cours de laquelle M. le Maire a défendu la situation et les engagements de la nouvelle municipalité, M. le Préfet doit se prononcer sur le montant de ce taux multiplicateur. Mais au vu des finances de la Ville, même si l'augmentation se fait au minimum, la punition ressemble à une double peine conséquence d'un entêtement idéologique mené jusqu'ici.

La nouvelle période triennale qui commence nous oblige donc à la construction de 128 logements à caractère social d'ici 2017.



Le respect des lois et des relations apaisées avec les institutions à travers nos projets territoriaux sont des gages de sérieux et de cohérence. C'est un sésame pour obtenir l'aide de partenaires ou le financement du Département, de la Région ou de l'État.

Aire de jeux : Le château ouvrira bientôt

La consultation des professionnels a été lancée en août et le choix de la société qui effectuera les travaux sera définitif courant septembre. **Nous espérons que ce lieu de convivialité pour nos plus jeunes et leurs familles verra le jour au sein du Parc de la mairie au retour des vacances de la Toussaint.**



image non contractuelle

Produits phytosanitaires : Les bonnes intentions ne suffisent pas

Nous avons décidé, dès le mois d'avril, de ne plus utiliser de produits polluants pour désherber les espaces publics. Les agents de la ville ne pouvant assurer la totalité du désherbage des trottoirs à la main, **nous sommes aujourd'hui dans l'obligation d'avoir recours à certains de ces produits (les moins nocifs et avec microdosage)** pour les trottoirs et l'entretien de nos

cimetières. Un compromis acceptable entre la qualité de nos trottoirs et les problèmes sanitaires liés aux infiltrations. Nous étudions des possibilités de limiter davantage ce recours aux produits phytosanitaires. **Pour faire évoluer les méthodes, dans tous les domaines, il ne faut pas avoir peur d'expérimenter, l'important est de pouvoir trouver des solutions alternatives.**



La plage sécurisée

La piscine a été vidée par les agents de la ville et le site a été sécurisé pour un montant de 15 000 €. Le prestataire s'est engagé à maintenir cette sécurisation en état, les intrusions y étant encore nombreuses malgré la dangerosité du site. **Des projets ont été proposés à M. le Maire et les discussions avec la préfecture devraient s'engager courant septembre.** Le site est rendu inconstructible par le Plan de prévention des risques d'inondation (P.P.R.I.) et soumis à des règles strictes en matière d'urbanisme. Cependant, **des aménagements liés à certaines activités sont possibles et il nous tient à cœur de faire de ce lieu un espace convivial qui mettra la Ville et la Marne en valeur,** « la plage de Gournay » ne peut rester dans cet état et doit retrouver une véritable existence.

LE CHIFFRE

100 960 €

La participation de la Ville au financement de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris

Sécurité : une nouvelle tête

Suite au départ de M. Jean-Pierre Veneut, parti sur un nouveau projet professionnel, **nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle brigadière, Mme Sylvie Le Roy,** qui prendra la tête du service de Police municipale. Par ailleurs, suite au départ de Mme Lydia Vasseur, **le recrutement d'un agent expérimenté est en cours** et viendra compléter la brigade.

L'été a été chargé pour les agents qui ont enregistré **un nouveau pic d'inscription à l'Opération tranquillité vacances.** Nous vous rappelons que cette opération dure toute l'année. Inscrivez-vous !

Les premiers chiffres des infractions constatées sur Gournay-sur-Marne pour l'année 2014 sont plutôt encourageants avec une stagnation de la plupart des délits et même une diminution importante des vols d'automobiles (- 64%) et des motos (- 50%).

Nous attirons cependant votre attention sur les escroqueries qui sont en forte hausse et notamment aux démarchages frauduleux ou aux escroqueries par internet (phishing).

Si vous avez un doute sur des démarcheurs qui se présenteraient à votre domicile, n'hésitez pas à contacter la police municipale au 01 45 92 23 58.

SOINS : Karaté post-cancer

La Ville, via le Centre communal d'action social (C.C.A.S.) a décidé de participer au projet « Karaté Post-cancer » mis en place par l'Association Karaté Shotokai (A.K.S) et soutenu par la CAMI Sport et Cancer, **association sportive spécialisée via son label post-cancer.**

Le but de cette activité est double : **lutter contre l'isolement des personnes en rémission**, afin de reprendre en douceur une activité physique, et **lutter contre la récurrence.**

Ce cours, a pour effet le maintien d'un lien social indispensable à la reconstruction de la personne après une telle épreuve. Cette activité, accessible à tous les niveaux et encadrée par un éducateur médico-sportif, se déroule au Dojo (entrée par le Stade J.C.-BOUTTIER) les vendredis de 15 h à 16 h.

À ce niveau, il n'y a pas de compétition, et **les participants n'ont pas besoin d'avoir déjà pratiqué.** De plus, le nombre restreint de participants permet un suivi individualisé.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Nathalie au 06 24 52 14 47 ou par courriel à aks.gournay@gmail.com



« je souhaitais adresser mes remerciements aux services de la mairie, autant à la restauration qu'aux aides à domicile, qui ont accompli un excellent travail de veille sur nos anciens. Même si le plan canicule n'a pas été mis en place, la prévention est un devoir qui touche tout le monde, ainsi je vous encourage à veiller sur votre voisinage et prévenir la mairie en cas de doute sur la santé d'une personne. »

Vincent Vergniajou,
Adjoint au Maire délégué au lien social.

Services C.C.A.S.

Vous avez plus de 65 ans ? Faites-vous connaître en mairie, au bureau de l'état civil, pour :

- bénéficier du service de portage des repas le midi
- constituer un dossier pour l'affectation d'une aide à domicile
- pour l'installation d'une téléassistance

Nos agents sont là pour vous répondre et vous assister dans toutes vos démarches.

Renseignements : 01 43 05 06 41

Un défibrillateur a été réinstallé au stade. Les accidents pouvant frapper les anciens comme les plus jeunes, sportifs ou non, il devenait indispensable de s'équiper à nouveau de ce matériel pouvant sauver des vies. Il peut donc servir à toutes les personnes aux abords du stade depuis cet été.



Club municipal du 3^{ème} âge : un programme chargé

Après un été bien morose côté météo, la rentrée des seniors s'annonce plus dynamique qu'au printemps. **Un programme a été élaboré avec des sorties, des spectacles, des conférences, des goûters** et il a été adressé à nos aînés dès la fin du mois d'août. Chacun constitue son « menu » et **les inscriptions se font le lundi en mairie et le jeudi entre 14h et 17h à la salle Marceau, lors du goûter hebdomadaire du club.**

Il est à noter que la municipalité organise pour la première fois au mois d'octobre un déplacement en car au **Forum des seniors à Bobigny. Des ateliers-débats y sont organisés par le Conseil général de Seine-Saint-Denis** autour de sujets adaptés tels que les successions, droit au logement, protection et sécurité des biens, fiscalité, litiges...

PROGRAMME 3^{ÈME} TRIMESTRE

Le jeudi 25 septembre - départ à 9 h 30
Repas dansant et chantant "Croisière sur La Marne"
Rdv sur le parking de la Poste – 59 €

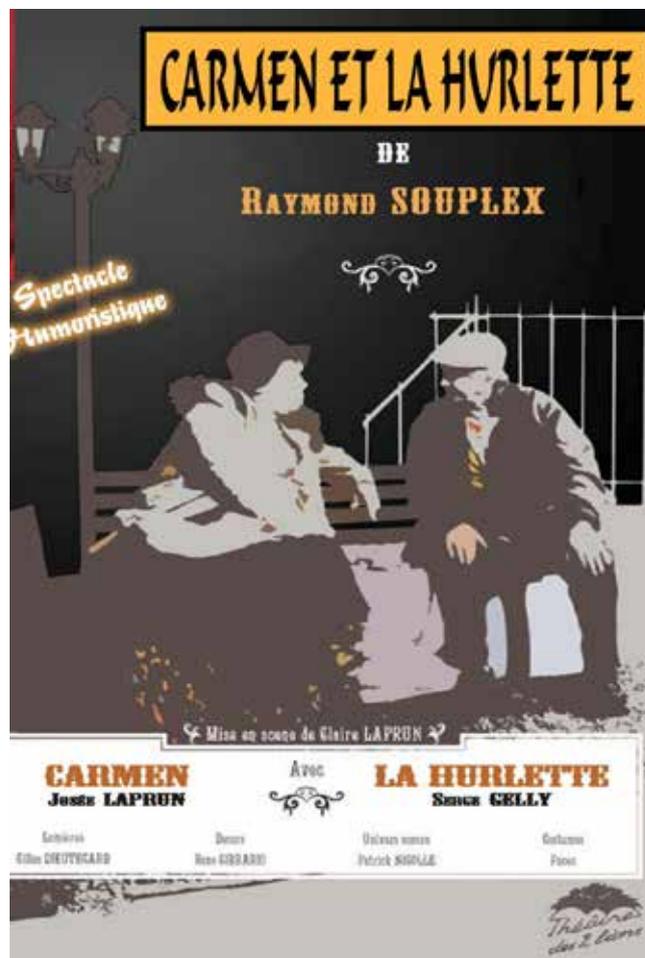
Le lundi 13 octobre à 14 h 30
Projection Cap Monde "La Chine"
Salle des fêtes Alain Vanzo – 5 €

Le vendredi 17 octobre - départ à 13 h 15
Forum Senior "Conférences & débats"
Rdv sur le parking de la Poste – gratuit
(Collation offerte)

Le jeudi 6 novembre - départ à 13 h 30
Théâtre à Ménilmontant "Carmen et La hurlette"
Rdv sur le parking de la Poste – 12 €

Le lundi 8 décembre à 14 h 30
Projection Cap Monde "Chroniques Himalayennes"
Salle des fêtes Alain Vanzo – 5 €

Le jeudi 18 décembre à 14 h
Goûter dansant "Spécial Noël"
Salle des fêtes Alain Vanzo – gratuit



À compter du 1^{er} septembre Muriel, agent social de la commune, est présente au club du 3^{ème} âge tous les jeudis et accompagnera toutes les sorties du programme.

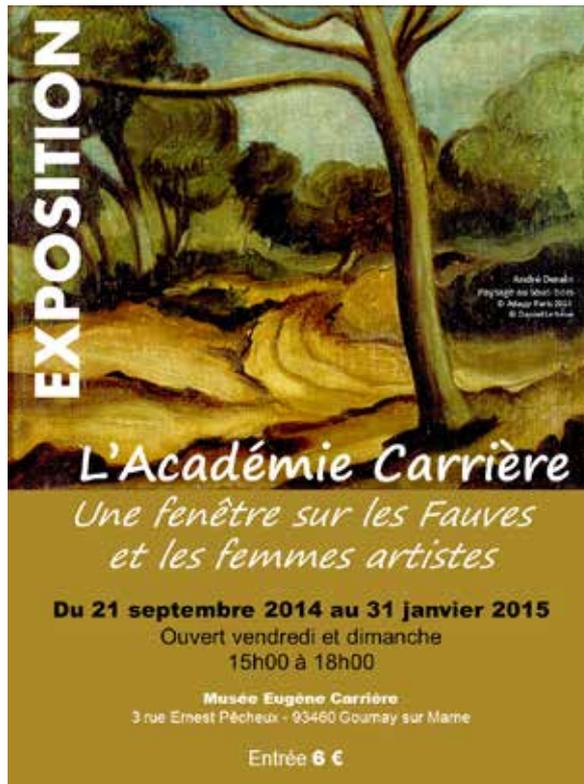
Musée Eugène-Carrière : de Matisse à Derain, Les Fauves s'exposent

Il n'est plus utile de présenter Eugène Carrière aux Gournaysiens grâce au formidable travail de **l'association des Amis d'Eugène Carrière**, qui, à force d'acharnement, a réussi à convaincre les institutions et obtenu **la création du musée de Gournay-sur-Marne**.

Aujourd'hui, ces « amis » nous proposent **une formidable exposition thématique, dans des espaces entièrement rénovés et agrandis**, grâce au prêt de nouveaux locaux par la Ville.

Cette exposition nous amène à découvrir **un aspect peut-être encore méconnu mais très attachant de ce peintre : son académie de peinture**.

En effet, de 1890 à 1905, le peintre se consacre à l'enseignement de son art au sein d'un atelier qu'il a créé et qui porte son nom.



La liberté et l'indépendance de l'artiste attirent rapidement des jeunes peintres en quête d'une approche non conformiste. Il accepte également les femmes et devient donc aussi **l'un des premiers ateliers mixtes de la capitale**.

À travers 60 œuvres d'artistes, pour certaines prêtées par différents musées mais aussi des particuliers qui acceptent de révéler leur collection privée, cette exposition met à l'honneur des artistes comme **Matisse, Francis Jourdain ou André Derain**.

Du 21 septembre 2014 au 31 janvier 2015. Ouvert le vendredi et le dimanche de 15 h à 18 h et sur RDV. Visite commentée le 1er dimanche du mois. entrée 6 € (gratuit pour les - de 12 ans)

www.eugenecarriere.com

Course : vaincre La "célèbre" côte de Gournay

Après une interruption voulue par l'équipe sortante, **nous avons décidé de relancer les courses des Foulées gournaysiennes. Une course de 2 km, ouverte aux « juniors » de 7 à 12 ans** (départ à 10 h 15 de l'avenue Foch au niveau du parc de la Mairie) et **une course de 10 km, ouverte à tous** (départ à 11h).

Malheureusement les délais impartis depuis l'élection ne nous ont pas permis d'inscrire cette épreuve au calendrier des courses départementales qualifiantes, malgré son chronométrage et l'attrait qu'elle avait su trouver auprès des coureurs.

La mobilisation sera totale afin de redonner à ce moment convivial toute sa qualité festive et sportive, sans négliger sa sécurité. Si vous voulez vous mesurer, à deux reprises, à la côte du boulevard de la Résistance, **il suffit de venir vous inscrire en Mairie (ou sur place à partir de 8 h)**, avec un certificat médical de non contre-indication à la course hors stade si vous ne possédez pas de licence. Vous pouvez retrouver les informations complètes, le règlement et **télécharger le bulletin d'inscription sur le site internet de la Ville :**

www.ville-gournay-sur-marne.fr



Rugby : Du tatami à La Coupe du Monde de rugby

Elle nous a fait rêver **cette équipe de France féminine de rugby lors de la Coupe du monde** qui se déroulait en France au mois d'août dernier. Et à Gournay, les supporters étaient sûrement plus tendus qu'ailleurs, car ils tremblaient pour la jeune Gournaysienne de 23 ans, **Marion Lièvre** (photo), qui a sportivement grandi sur les tatamis de notre dojo.

En effet, après avoir essayé de nombreux sports, **Marion, à l'époque plus foot que rugby, aurait pu s'inscrire au sein d'une équipe de foot féminine. Mais c'est d'abord au sein du Club gournaysien de judo qu'elle se fait remarquer.** « Je suis une compétitrice et je me suis toujours imaginée en athlète de haut niveau » avoue-t-elle sans complexe.

Après le lycée, à Noisy-le-Grand, elle intègre le STAPS de Bobigny, où elle a un véritable coup de foudre pour le rugby et ses valeurs. De là, elle est vite remarquée. **«J'ai été détectée très tôt. Un an après mon arrivée, à peine 18 ans, j'ai été appelée dans l'équipe de France de rugby à 7 ».** Elle concrétise



alors son rêve, puisqu'elle est inscrite sur la liste des athlètes de haut niveau en 2009.

Pour ses études elle avait quitté Gournay, mais **elle est vite revenue pour vivre dans le confort de la maison familiale depuis quelques temps.** Elle devra peut-être quitter à nouveau notre commune si elle concrétise son engagement comme semi-pro, pour se rapprocher de Marcoussis et pouvoir assumer ses entraînements en parallèle de ses études de kinésithérapeute. **« Et dans quelques années, en tant que kiné, j'aimerais intégrer une équipe sportive, mais pourquoi pas, plus tard, ouvrir un cabinet à Gournay. »**

D'ici là, elle se prépare pour la reprise du Championnat avec son équipe de Bobigny : le 21 septembre à La-Valette-du-Var (près de Toulon).

Alors bon match et n'oublie pas Marion, Gournay est derrière toi !

Décathlon : Un vice-champion d'Europe à Izmir



Autre sport, autre lieu, et autre catégorie. **Éric Roso** (photo) Gournaysien depuis 30 ans, mais licencié au club de Torcy a lui aussi eu un été chargé en émotion. Il est devenu, à 38 ans, **Vice-champion d'Europe de décathlon chez les vétérans lors des 19^{ème} Championnats d'Europe vétérans qui se déroulaient à Izmir** (Turquie) en août dernier.

Loin des athlètes de haut niveau de certaines catégories reines de l'athlétisme, Éric se bat pour continuer à pratiquer son sport, sans aide de la Fédération nationale. **« Lorsque l'on est vétéran on se débrouille. Pour ce championnat je n'ai reçu que le soutien de la ville de Gournay ».**

Pourtant ce titre ne fait que compléter un palmarès déjà brillant :

- Championnats du Monde à Sacramento (USA) 2011: **Vice champion du Monde**
- Championnats d'Europe à Zittau (Allemagne) 2012: **Troisième**
- World Master Games à Turin (Italie) 2013 (équivalent des J.O.) : **Champion**
- Championnats du Monde à Porto Alegre (Brésil) 2013 : **Troisième**

Le décathlon, qu'il pratique depuis 20 ans, se décline en

10 disciplines réparties sur deux journées de compétition : 100 m, saut en longueur, lancer de poids, saut en hauteur, 400 m, 110 m haies, lancer de disque, saut à la perche, lancer de javelot et 1500 m. **Ces épreuves, qui mobilisent des qualités physiques et des techniques très différentes, permettent de totaliser des points à partir desquels se fait le classement final.**

Si vous le croisez dans les rues de Gournay, souhaitez lui bonne chance pour sa prochaine échéance internationale, **les Championnats du monde à Lyon en août 2015.**

Performances à Izmir	
1 ^{er} jour	2 ^{ème} jour
100 m : 12''07	110 m haies : 16''
Saut en longueur : 6 m 15	Lancer de disque : 33 m 15
Lancer de poids : 11 m 19	Saut à la perche : 3 m 60
Saut en hauteur : 1 m 73	Lancer de javelot : 48 m
400 m : 56'' 49	1500 m : 5'07''78
Total : 6 046 points	



L'AGENDA GOURNAYSIEN

Les 20 & 21 septembre de 10 h à 18 h

Exposition "Des jardins réguliers aux perspectives paysagères à travers La Seine-Saint-Denis"

Mairie - Salle des mariages – Accès libre

Cette exposition de la Société historique a pour but de faire connaître et appréhender la diversité, la richesse ainsi que l'évolution des parcs et jardins. Leur histoire est évoquée pour aboutir à leur aspect actuel par l'image et l'écrit.

Le samedi 20 septembre de 15 h à 21 h

Caritatif "Zumba contre Le cancer"

Salle des fêtes A. Vanzo – de 5 à 10 €

Animations, Zumba Sentao, Piloxing et de 20h à 21 h, grande Zumba party ! Les bénéfices seront intégralement versés à la Ligue contre le cancer.

Le dimanche 21 septembre de 10 h à 19 h

Exposition "L'académie Carrière, une fenêtre sur Les Fauves et Les Femmes artistes"

Musée Eugène-Carrière - Accès libre

Animations à 11h, 15h et 17h : L'Académie Carrière comme si vous y étiez. Au milieu des oeuvres de l'exposition, les animations feront revivre l'atmosphère de l'Académie dans un tête-à-tête entre le maître Eugène Carrière et ses élèves, et ses moments forts comme l'arrivée de Matisse à l'atelier.

Le samedi 27 septembre à 20 h

Dîner-spectacle : "Fado"

Salle des fêtes A. Vanzo - 50 €

Organisé par l'Association franco-portugaise de Gournay-sur-Marne, avec les fadistes Joaquim Campos et Monica Cunha. Suivi d'une soirée dansante avec Armindo Campos.

Sur réservation auprès de afpgournaysurmarne@gmail.com.

Le dimanche 28 septembre à partir de 10 h 15

Sport : Les foulées gournaysiennes

Parc de la Mairie – 10 € (course « juniors » gratuite)

(ouvert à tous sur présentation d'un certificat médical)

Après une course de 2 km réservée aux « juniors », la course de Gournay revient cette année. Les coureurs, gournaysiens ou d'ailleurs, pourront affronter la côte du boulevard de la Résistance, à deux reprises. À vos baskets !

Le dimanche 12 octobre à 16 h

Théâtre : Douze hommes en colère

Salle des fêtes A. Vanzo – 10 € (Prévente en Mairie)

Une formidable adaptation pour la scène par la troupe de l'Amicale des professions de santé de Marne et Chantierine.

Du 13 au 30 octobre

Exposition "Regards particuliers sur La Grande Guerre"

Mairie - Salle des mariages – Accès libre

Avec la Première Guerre mondiale l'affrontement guerrier passe de l'artisanat à l'industriel. La presse est là, malgré la censure, et nous permet de garder le souvenir soutenu par les nombreux écrits des acteurs de ce bouleversement mondial.

Le mardi 11 novembre à 11 h

Commémoration

Monument aux morts - Accès libre

Les associations d'anciens combattants et de mémoire s'associent à la commune pour commémorer le 11 novembre 1918, jour de la fin des combats de la 1^{ère} Guerre mondiale.



Le samedi 15 novembre à 17 h

Projection - conférence :

" Tous cobayes ?"

Salle des fêtes A. Vanzo - Accès libre

Organisée par l'Association Gournay environnement. Projection du film «Tous cobayes» de Jean-Paul Jaud, suivie d'un débat animé par Mme Jaud.

Le dimanche 16 novembre à 16 h

Conférence "Le Piano français chez Les Fauves : dompteurs ou domptés ?"

Mairie - Salle des mariages – 10 €

Gilles Thiéblot présente la création musicale contemporaine du Salon d'Automne. Un rendez-vous musical proposé par l'Association des Amis d'Eugène Carrière. Textes lus par Christian Baltaus. Pianiste : Philippe Paret.

L'ÉTAT CIVIL GOURNAYSIEN

depuis janvier

Ils sont nés

AGLETINER Timéo, ALLOUNE Adam, BATHILY Alima, BOUFOR Joumana, BOUILLAGUET Noé, BRITO BORGES Aydon, CAQUEREAU Azad, CORMAN Margaux, COSSA Léa, DEROUET Célia, DO TENDAJ Damian, DUARTE PEREIRA Tiago, GUERBATO Lyna, HAMDY Amine, HASIAK Adam, HOUIN Ty-Amon, HOUR Ilyes, KARABIYIK Adem, LAHDHEB Aïcha, LAHDHEB Sajed, LAMBERT-JOANNIN Alicia, LECOZ Eliza, LÉON Clara, LERAITRE Roméo, MART Romane, MARTINS-PEREIRA Emma, MAURY-MOULLION Julie, MONTOUT Ortense, MUJINGA Kendy, MURESAN Rebeca, PARASCHIV Jasmine, ROSSETTO Hugo, SCHUMACHER Elliott, SERFATI Maximilien, SILINE Lilia, TAFIFIT Sohan, TAVARES-FURTADO Léa, ZALOMIR Bérénice.

Ils se sont dit "oui"

ABDOURAHIMY Abdoulfour et AHMED SAÏD Hayat
ATOUI Lyès et KHITER Samira
BENAIBOUCHE Mounir Sami et KHALFA Salma
BOINAALI Abdoul-Anziz et AHAMADA Yasmina
BOULOT Bérard et GUIZONNE Chantal
CLÉMENT Kevin et THIBAUT Aurélie
COLINOT Sébastien et JAKUPI Esprela
DAS NEVES Ludovic et DUMONT Morgane
GAUTIER Christian et GARCIA Virginie
GEORGET Francis et TSARAMARO Monique
HAYET Michel et MORLET Liliane
KIBUNDA MAKETE Serge et MENO BATILA Hortense
KRIEF Jordan et COHEN-SOLAL Elisabeth
LAURENCY Jean-Marie et BESCOUT Laurence
MORISSET Edouard et DUPUIS Amélie
NAUDET Philippe et BRIAND Stéphanie
NEMER Patrick et DEPORTE Corinne
OTT Jean-François et JARASSE Anne-Cécile
PIRES Jean-Paul et CARDOSO VIEIRA Sandra
POTIEZ Cyril et ROBILLARD Stéphanie
SEMAILLE Joël et BEAUFUMÉ Pauline
SORTAIS Clément et SEGUIN Marianne
TARABUSI Marc et MICHEL Claudine
VULMIÈRE Philippe et MAQUIN Orlane

Ils nous ont quittés

ADAM Raymond, BOIREAUD Georges, BONASSIES Alain, FOESSEL Nelly, KIRSCH Frédérique, LE FOLL Denise, PERRAULT Alain, QUILIGOTTI Marie, COLLIGNON André, COLLIN Martine, CROCHET Marie-Thérèse, DECOURT Jeanne, DUHAMEL Jacqueline, GAUJON Pierre, HAMON Romain, JUCHEREAU Lucien, LE BAYON Loïc, LERAY Lucien, MARMET Renée, MICHAUD Guy, MONNET Pierre, MOULIN Georgette, ROGOWSKI Lucien SÉGARD Raymond, TARENTO Louis, THÉNEZAY Paulette, THÉPAUT Roger, THOUNY Maurice, TRAN Micheline, TRAN Cong-phat, VIDAL Jean-Pierre, WOZNIAC Gérard.

Le samedi 29 novembre à 17 h

Remise des récompenses aux bacheliers

Mairie - Salle des mariages – Accès libre

Les bacheliers ayant obtenus une mention sont invités à se faire connaître en Mairie avant le 15/11.



Spécial Téléthon.



Le samedi 6 décembre de 10 h à 17 h

Vente "La bourse aux jouets"

Salle Marceau - Accès libre

Tous les jouets, jeux à des prix incroyables pour faire des heureux à Noël ! Les vendeurs doivent s'inscrire en Mairie. Les recettes seront intégralement reversées au Téléthon.

Le samedi 6 décembre à partir de 20 h

Spectacle "Soirée dansante de l'Académie de danse"

Salle des fêtes A. Vanzo

Soirée dansante de l'Académie de danse de Gournay avec buffet dinatoire, spectacle de danse donné par les élèves et suivi d'une soirée dansante animé par un DJ. Les bénéfices de la soirée seront intégralement reversés au Téléthon.

Et des animations en centre-ville...

Les informations de l'agenda sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer. Nous vous invitons à vérifier ces informations avant l'évènement prévu sur le site de la ville :

WWW.VILLE-GOURNAY-SUR-MARNE.FR

Le prochain numéro de **Gournay Infos** sera distribué au mois de décembre.

Carnet de bonnes adresses

Tous les trimestres, retrouvez l'actualité des commerces, des artisans et des entreprises.
Une info à communiquer : redaction@gournay-sur-marne.fr

LBDM

Retrouvez toute l'actualité des Bords de marne ainsi que des bons plans sélectionnés sur le blog LESBORSDSEMARNE.COM.

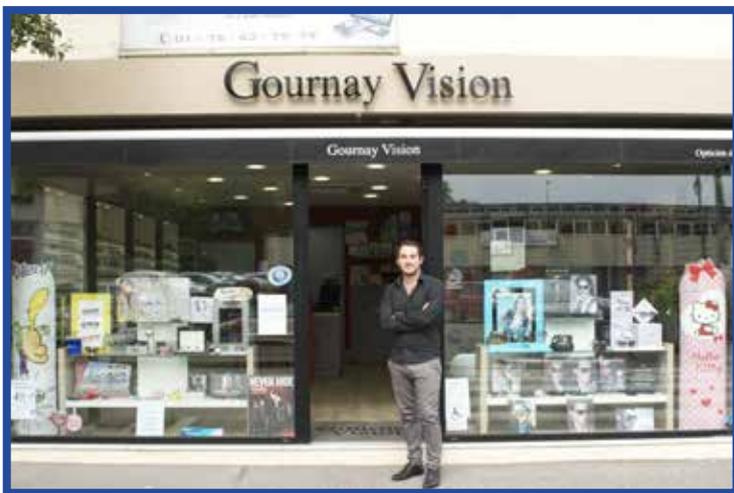
Fruit de la passion de deux Gournaysiens qui réalisent là un travail rédactionnel et graphique de grande qualité. Bravo et bonne navigation !



OCEAN GOURNAY

Un nouveau propriétaire pour ce petit « coin de mer » réputé de Gournay. Pour un premier restaurant, le chef François a mis tous les atouts de son côté : nouvel espace dégustation pour venir prendre l'apéro autour d'une assiette de l'écailler, salle entièrement rénovée, bar flambant neuf et une carte entièrement revue, toujours autour de la mer. Un chef d'origine espagnole très gourmet et gourmand qui met à l'honneur l'inventivité dans le respect de la tradition, avec une spécialité : les parilladas (poissons et fruits de mer cuits) et des homards tout droit sortis du vivier trônant dans l'entrée. Après le restaurant ouvert à la mi-juin, le chef François est devenu également Gournaysien en installant sa famille à deux pas du restaurant.

Formules de 15,50 à 30 € - Plateau de fruits de mer à partir de 25 € (sur place ou à emporter)
8 rue du Bras Saint-Arnoult (à deux pas de la place Churchill) - Tous les midis du mardi au dimanche et les jeudis, vendredis et samedis soirs. Tél. : 01 43 03 06 22 - oceangournay.com



GOURNAY VISION

Pour cet opticien diplômé, salarié d'une grande chaîne, la volonté de s'installer à son compte a toujours été une évidence. Et c'est en se promenant sur les bords de Marne, depuis Bry-sur-Marne, qu'il arrive par hasard au centre-ville de Gournay et il a immédiatement le coup de coeur pour ce côté village : il décide d'ouvrir sa première boutique d'optique sur la ville. Après un an de recherche et de négociations, le 2 avril, il peut enfin concrétiser ce rêve. La clientèle semble apprécier ce nouveau service car pour lui l'important c'est « trouver la bonne paire de lunettes au bon budget »

Lunettes de vue ou solaires et accessoires. Tiers payant toutes mutuelles.
11 avenue Paul-Doumer - Du mardi au samedi de 10 h à 19 h 30.
Tél. : 01 70 02 76 22 - gournay-vision.fr

CC & COMPAGNIE

Céline, Gournaysienne depuis 20 ans (elle en a 22 !) a la passion de ses produits rigoureusement sélectionnés, fabriqués exclusivement en France. Pour l'épicerie fine, les sirops, mélanges d'épices, sucres parfumés et autres produits de nos régions sont approvisionnés uniquement en achat direct auprès des artisans et petits producteurs, sans revendeur ou distributeur. Pour le linge de maison et les produits cadeaux, ce sont le plus souvent des pièces uniques et elle peut même faire réaliser du sur-mesure pour les nappes et chemins de table.

Coffrets cadeaux à partir de 20 €
15 Av. du Mal Joffre (face à l'église) - Du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30. Tél. : 01 70 02 43 91





GOURNAY au cœur

À la suite de l'élection du 30 mars 2014, M. ATTAL, a décidé de déposer un recours, sous la forme d'une requête en annulation de scrutin, auprès du Tribunal administratif de Montreuil. Cette requête reposait essentiellement sur « la fraude (...) établie » par le constat d'un « nombre de signatures suspectes » qui étaient « grossièrement différentes » entre le premier et le deuxième tour. Précisons que le nombre des signatures mises en cause était inférieur à 80, ce qui ne couvrirait même pas l'écart des 87 voix et n'aurait donc pas pu conduire à l'annulation du scrutin.

Au-delà du manque de fair-play d'une telle procédure, ce motif est d'autant plus surprenant, que ce sont M. ATTAL et une partie de ses colistiers, issus de la majorité sortante, qui organisaient ce scrutin. Si une fraude avait été constatée, ils en seraient alors les responsables.

À la lecture de ce motif, mes colistiers et moi-même, avec l'esprit républicain et démocratique qui nous anime, avons décidé de contacter les personnes mises en cause par M. ATTAL, sans se soucier de leur opinion politique lorsque celui-ci était connu. Nous leur avons demandé une attestation sur l'honneur de leur participation aux deux scrutins.

Même si les délais étaient courts et la période peu propice (car nous étions en période de congé scolaire), les retours furent très nombreux et nous les remercions vivement pour cet acte civique. Nous avons donc pu attester d'une soixantaine de signatures conformes, ce qui a mis à mal la thèse des plaignants.

C'est donc avec plaisir que nous vous annonçons aujourd'hui que le juge a rejeté la demande de M. ATTAL et que cette tentative de déni de démocratie est donc un échec pour l'ancien candidat et son équipe.

Nous allons désormais continuer à œuvrer en toute sérénité, gérer la commune et préserver son cadre de vie, sans idéologie partisane, avec comme seule motivation le bien de tous les Gournaysiens.

Le groupe « Gournay au cœur avec Éric Schlegel »

GOURNAY notre village

L'art du rétro-pédalage !

Comme vous l'avez constaté, l'état de nos trottoirs n'a fait que de se dégrader, la mauvaise herbe s'étant répandue dans toutes les rues.

La municipalité avait décidé de ne plus mettre de désherbant, laissant nos trottoirs dans un état pitoyable, et dont l'entretien aurait dû être fait par les particuliers.

Une volonté de faire des économies ou un simple problème lié au manque de connaissance de la gestion quotidienne de la ville ?

S'en ai suivi un formidable rétro-pédalage revenant au système du passé, qui avait pourtant fait ses preuves.

Ceci est un exemple parmi tant d'autres qui étayent notre nouveau quotidien. La gestion actuelle est déplorable : rythmes scolaires, police municipale, marché, gestion du personnel...

Vouloir détricoter tout ce qui a pu être fait pour marquer « un changement » est ridicule.

Les Gournaysiens ne méritent pas de pâtir d'amateurisme et d'approximations.

Nous serons une opposition active, vigilante, constructive, à l'écoute des Gournaysiens. Pour cela, nous vous recevrons les mardis de 18 à 20h, salle Renoir, rue de la Ferme pour vous écouter, échanger, recueillir vos doléances et les transmettre lors des commissions ou conseils municipaux.

L'équipe « Gournay notre village »

GOURNAY s'engager pour demain

Chers Gournaysiens

Vous avez élu trois conseillers parmi nous, Jean-Pierre CALMETTE, Martine ANTONA-RINGOT et Pierre HAGEMAN.

Durant ce mandat, nous informerons tous les Gournaysiens de nos votes et de nos interventions au Conseil municipal. Nous voterons les projets qui nous sembleront correspondre aux intérêts de Gournay, et nous nous opposerons aux décisions qui ne seraient pas raisonnables, tout cela dans un esprit constructif.

Pour vous tenir informés, nous avons constitué une association loi 1901 : « GOURNAY S'ENGAGER POUR DEMAIN » et nous invitons tous les Gournaysiens qui partagent nos idées républicaines, modérées et de droite à nous rejoindre pour participer au devenir de notre commune

Merci encore de vos suffrages, et à bientôt.

Le groupe « Gournay s'engager pour demain »



Ville de
Gournay
sur Marne

La Ville de Gournay-sur-Marne organise en partenariat avec Hiane Sports

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

LES FOULEES GOURNAYSIENNES



Arrivez vous à vaincre la
célèbre « côte de Gournay » ?

Un tee-shirt offert à chaque participant

Course de 10 km - Départ : Parc de la Mairie à 11h - Participation : 10 €

Course « juniors » (de 7 à 12 ans) - 2 km - Départ à 10 h 15 - gratuit

Préinscriptions en Mairie - Renseignements et conditions sur ville-gournay-sur-marne.fr